

COMPTE-RENDU
Du C.A. du 13 juin 2010 à 10h.

Salle des Fêtes de SORGES

Présents : *Marie-Dominique MALHERBE, Georgette BOUYGUES, Eveline CHABERT, Angéline DAREAU, Monique DUBOURDEAU, Elisabeth DUPRAT, Monique GUILBERT, André JALLET, Caroline KJELLBERG, Marie-Thérèse LAVALLERY, Nicole PRADEAU, Claude RENAT.*

Absents : *Jacques DAREAU représenté par Hervé CAPPELLE, Jean-Claude DAREAU représenté par Angéline DAREAU, Renée DIET représentée par Evelyne GUIGNARD, Jean-Paul GARCIA, Sylvie GAUTRON, Monique LAURENT, Denis MALABOU, Georgette MASPATAUD, Jacques MONIER, Yvonne MOREAU, Jean RIBOULET, Yvonne ROUFFY, Jean-Luc THEVENOT, Jean-Pierre VENTRE.*

ORDRE DU JOUR :

1. Discussion sur les tarifs d'inscription et les redevances comité.
2. Calendrier 2010/2011.

La séance commence avec l'information suivante:

L'A.G. n'aura pas lieu à St Yrieix suite au problème de santé de Georgette MASPATAUD. Elle devrait avoir lieu à ABJAT sur BANDIAT près de NONTRON.

Angéline DAREAU demande pourquoi il n'y a pas de questions diverses prévues dans l'ordre du jour. Elle regrette aussi que les comptes-rendus des conférences téléphoniques lui soient parvenus tardivement. La secrétaire précise que c'est une fleur qui est faite de diffuser lesdits comptes-rendus et que le retard vient de son fait.

1. Redevances BLITZ et SEMI-RAPIDE

Si les indemnités doivent être partagées entre le comité et les clubs organisateurs, Angéline informe qu'elle ne pourra plus organiser ces épreuves, les finances de son club ne le permettant pas vu le nombre de licenciés à St Hilaire d'Estissac.

Claude RENAT est d'accord pour porter la redevance à 2€.

Possibilité de mettre en place une réciprocité entre club à condition que cela soit très encadré, avec l'arbitrage du comité. Chaque club qui prend une épreuve devrait préciser les arbitres qui sont retenus. Le problème est que le club est effectivement gagnant, mais certains arbitres ne peuvent assumer les frais engendrés par cette solution.

Solution : le comité prend en charge le coût des indemnités kilométriques, mais en contrepartie il faut augmenter la redevance et pour ce faire augmenter aussi les droits d'inscription qui sont relativement bas au Comité Limousin-Périgord.

A voir à la prochaine A.G.

2. Calendrier 2010/2011 :

Chaque club qui pourra avoir une salle gratuite sera prioritaire pour l'organisation d'une épreuve. Le Championnat Régional aura lieu le 3 ou le 10 Avril 2011. Des jalons sont posés pour avoir la salle de Chalus.

Angéline se fait préciser le règlement fédé pour les interclubs qui est de 1 arbitre ou 1 ramasseur par équipe.

Le calendrier provisoire est joint en annexe.

Questions diverses :

Angéline demande comment a été décidé le choix du délégué arbitrage.

3 candidatures : Monique LAURENT
Jean-Claude DAREAU
Monique GUILBERT.

Après la lecture du rôle du délégué arbitrage dans chaque comité, il s'est avéré que Monique LAURENT remplissait les conditions demandées. Vu la superficie du comité il a été décidé que Monique LAURENT déléguerait ses fonctions à Monique GUILBERT pour le sud du comité.

Jean-Claude DAREAU n'a pas été retenu car, ce que nous a confirmé Angéline, il nous avait dit ne pas être pédagogue lorsque le problème de la formation à l'arbitrage s'était posé.

Il va être établi une liste d'arbitres qui seront testés pour connaître leur possibilité quand au nombre de joueurs qu'ils peuvent arbitrer.

Les arbitres seront tous contactés lorsque le calendrier 2010/2011 sera définitif pour connaître, à titre tout à fait indicatif, leur disponibilité lors des épreuves dudit calendrier. Cela doit permettre de soulager les clubs organisateurs. Il est bien sûr que ce ne seront que des prévisions susceptibles d'être modifiées au coup par coup.
